JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE PONT DE CLAIX

SUR LE PONT

— AVRIL 2025 —

113

DOSSIER : UNIS POUR L'ÉDUCATION

ZOOM SUR LA MISSION DE PARENT DÉLÉGUÉ

HALTE FERROVIAIRE AUX MINOTIERS

PLATEFORME : UN NOUVEAU PROJET

ÇA S'EST PASSÉ

... EN MARS

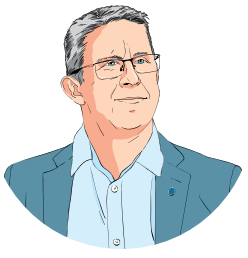

ÉDITO

L'industrie fait partie intégrante de notre identité. Malgré l'indifférence du gouvernement à nos propositions, nous refusons de voir disparaître des emplois, des savoir-faire et un tissu industriel vital pour notre territoire.

Depuis plusieurs mois, la mobilisation pour Vencorex transcende les clivages : élus, citoyens et acteurs économiques se rassemblent pour sauver cet acteur clé de la chimie. Face à la menace de liquidation, un nouvel espoir émerge. Les salariés portent un projet de reprise en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), fédérant employés, collectivités, fournisseurs et clients. Cette initiative vise à rassembler l'ensemble des parties prenantes pour bâtir un projet de reprise alternatif et solide, garantissant la pérennité du site et préservant l'activité industrielle locale.

La Ville de Pont de Claix soutient pleinement cette initiative et s'engage avec détermination pour sa réussite. L'industrie est un moteur d'emplois et d'innovation, une richesse à défendre.

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix, Président de Grenoble-Alpes Métropole

15/03

CARNAVAL : LES HABITANTS DU PARC

Samedi 15 mars, le boulodrome a vibré au rythme de la fanfare du Carnaval sur le thème des habitants du parc ! Entre ateliers, acrobaties et déguisements féeriques, petits et grands ont vécu un après-midi magique. Une fourmi, une sauterelle et un gendarme géant ont dansé sous les yeux émerveillés des enfants, qui ont aussi modelé des animaux comestibles et planté des graines. Jeux, maquillage et démonstration de capoeira ont complété cette fête haute en couleur. Un grand bravo aux petits Pontois pour cette édition joyeuse et rendez-vous l'an prochain !

19/03

COMMEMORATION DU 19 MARS 1962

Mardi 19 mars, la municipalité a rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir. En présence d'anciens combattants, d'élus et de citoyens, le maire, Christophe Ferrari, a déposé une gerbe devant le monument aux morts, soulignant l'importance du devoir de mémoire.
La cérémonie s'est conclue autour d'un verre de l'amitié.

ÇA VA SE PASSER

EN AVRIL ...

ENQUÊTE PUBLIQUE OLYMPIADES

La Ville souhaite acquérir le terrain de l'ancien centre commercial des Olympiades, détruit par un incendie en 2016, pour y créer un espace vert. Le projet permettra d'embellir le site et d'améliorer la qualité de vie dans le quartier.
Faute d'accord entre les propriétaires des anciens commerces, la Ville recourt à une procédure de Déclaration d'utilité publique, pour pouvoir acheter le terrain et démarrer les travaux.
Une enquête publique est conduite du mardi 1er avril à 9h au mercredi 16 avril à 17h.
Vous pouvez donner votre avis en ligne et en mairie.
> Plus d'informations sur : www.pontdeclaix.fr

SAM. 12 AVRIL TEMPS FESTIF NATURE

9h30-11h30 : atelier jardinage parents-enfants
À partir de 11h30 : animations (pique-nique partagé, clean walk, déambulation musicale et goûter)
‣ Agora des Îles de Mars-Olympiades
‣‣ Rens. : 04 76 29 86 60

DIM. 13 AVRIL 8H-16H VIDE GRENIER

Organisé par la Passerelle des âges
‣ Parc de la Maison des associations
‣‣ Rens. : passerelledesages@gmail.com

LUN. 14 AVRIL À 18H30 RÉUNION PUBLIQUE RÉSIDENCE SENIORS

Le promoteur Villages d'Or viendra présenter son projet de résidence seniors.
‣ Foyer municipal
‣‣ Rens. : 04 67 13 85 90

MAR. 15 AVRIL 18H30-20H SOIRÉE COMPTINES ET CHANTS DU MONDE

Dans le cadre des Journées de la petite enfance, venez découvrir des comptines des quatre coins du monde. Vous pouvez apporter une spécialité culinaire à partager ! Rdv sans enfants.
‣ Crèche Françoise Dolto
‣‣ Soirée gratuite sur inscription au 04 76 29 80 24

MER. 16 AVRIL À 14H INAUGURATION DU PARC WANGARI MAATHAI

Venez découvrir le nouvel espace vert des Minotiers !
‣ Avenue du général de Gaulle
‣‣ Rens. : 04 76 29 80 00

VEN. 18 AVRIL 20H-22H30 SOIRÉE JEUX

Sur inscription
‣ Centre social Irène Joliot-Curie
‣‣ Rens. : 04 76 29 86 60

DIM. 27 AVRIL 9H-18H MATCH DE FOOT-BALL AMÉRICAIN

Les Diables Bleus sont en D3 !
‣ Stade Ange Capuozzo
‣‣ Rens. : contact@diablesbleus.fr

DIM. 27 AVRIL 10H45 COMMÉMORATION

Journée du souvenir des victimes de la Déportation
‣ Stèle des fusillés - av. des Résistants
‣‣ Rens. : 04 76 29 86 86

LUN. 28 AVRIL COLLECTE DE SANG 8H30-12H ET 16H-19H30

Munissez-vous d'une pièce d'identité.
‣ Inscription sur https://bit.ly/DonSangClaix
‣ Salle des fêtes de Pont Rouge à Claix (2, Rue de Rochefort)

MER. 9 AVR. À 15H30 WODOD

Cie Tenseï
Danse hip-hop, clown | Durée : 35 min
à partir de 4 ans

‣‣ Réservation sur bit.ly/AmphiPdC ou au 04 76 29 86 38

L'amphi DE PONT DE CLAIX — Place Michel Couëtoux

VIE LOCALE

UNE TAXE SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

La Ville a voté la mise en place d'une taxe d'habitation sur les résidences secondaires, qui prendra effet cette année, pour encourager le retour sur le marché immobilier de logements sous-occupés.

La Ville de Pont de Claix est considérée par l'État comme en zone de tension, marquée par une pénurie de logements et par des loyers élevés. En plus de son action en faveur de la construction de logements, la Ville a donc décidé d'activer un autre levier : une taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Celle-ci vise à encourager les propriétaires à remettre en location ou en vente un logement pas ou peu occupé. Cette disposition est en vigueur dans la quasi totalité des communes de France.

Qui est concerné ?

Toutes les personnes disposant, au 1er janvier 2025, d'une résidence secondaire à Pont de Claix y sont redevables, qu'elles en soient propriétaires ou locataires. Certaines exceptions existent toutefois : occupation d'un local à titre professionnel, logement quitté suite à un départ en maison de retraite...

Mettre à jour mes informations

Si vous êtes propriétaire, il est indispensable de mettre à jour les informations concernant vos logements et leur occupation, et ainsi d'éviter toute erreur d'imposition.
Vous pouvez le faire via le service en ligne "Gérer mes biens immobiliers" (dans votre espace personnel du site impots.gouv.fr)

▸ ***Renseignements : www.economie.gouv.fr/particuliers/taxe-habitation***

PLATEFORME : UN NOUVEAU PROJET

Une quarantaine de salariés de la plateforme souhaite créer une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour racheter Vencorex. Un projet soutenu par la Ville et Grenoble-Alpes Métropole.

« *Depuis le début on se bat parce qu'on pense qu'il y a une solution viable pour l'activité de Vencorex et de la plateforme,* raconte Séverine Dejoux, représentante de la CGT à Vencorex. *Voyant qu'on n'arrivait pas à mobiliser l'État, on a cherché d'autres possibilités. Des experts nous ont montré qu'il était possible de reprendre l'activité sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif.* ».
Une SCIC est une société répondant à des objectifs économiques et sociaux et dans laquelle le pouvoir de décision est réparti entre les salariés, les bénéficiaires tels que des clients et fournisseurs, et d'autres acteurs locaux.
Les salariés de Vencorex ont donc déposé auprès du tribunal de commerce de Lyon une offre de reprise sous forme de SCIC de l'ensemble des activités de la plateforme et de la mine de sel de Hauterives (Drôme). Le 6 mars, le tribunal a prolongé la période d'observation, pendant laquelle des repreneurs peuvent se faire connaître. Les salariés ont eu un mois, jusqu'au 3 avril, pour consolider le montage financier et juridique du projet, en lien avec des partenaires spécialisés.
Une autre de leur mission : trouver des partenaires qui pourraient entrer au capital (collectivités, clients, fournisseurs, autres partenaires industriels). La Ville et Grenoble-Alpes Métropole souhaitent apporter un soutien au projet, qui devra être validé par leurs conseils municipaux et métropolitains.

URBANISME

À L'OUEST, DU NOUVEAU

Travaux de l'ex-collège, nouvelles places en crèche, rénovation de l'éclairage public : on vous résume les principaux chantiers sur le secteur Olympiades-Îles de Mars-Arc-en-Ciel.

CARRÉ DES ÎLES : CAP VERS LE PROJET !

La Ville souhaite faire de l'ex-collège des Îles de Mars un espace pour les services publics et le commerce. 2025 marque une étape importante : la Ville a chargé la société Isère Aménagement, dont elle est actionnaire, de réaliser les études et les travaux de cette opération. Celle-ci comprend la revente d'une partie des terrains à des organismes extérieurs, à l'instar du SITPI, opérateur public de services numériques, qui y construira son nouveau siège social.

Les investissements étant importants, ils s'étaleront sur une période de 17 ans. Les premières étapes seront :

1. La construction d'une nouvelle cuisine centrale (2025-2028).
2. La création d'une cité administrative dans les murs de l'ex-collège (2028-2031).
3. L'aménagement de nouveaux commerces dans une autre partie du bâtiment et la réhabilitation de la place Michel Couëtoux (2032-2034).

AUTRES PROJETS

D'autres projets participeront, à court et moyen terme, à l'amélioration de la qualité de vie dans le secteur :

➜ La Ville travaille à la **création de nouvelles places en crèche**, qui seront situées sur le centre commercial Arc-en-Ciel et devraient ouvrir fin 2026. Le rachat de locaux commerciaux permettra également à plus long terme d'accueillir des professionnels de santé.

➜ Le promoteur Villages D'or porte un **projet de résidences seniors** (87 logements et un cadre de vie répondant aux besoins des personnes âgées). Une réunion d'information est prévue le *lundi 14 avril à 18h30 au Foyer municipal.*

➜ La **rénovation de l'éclairage public** sur l'avenue Victor Hugo, le **déploiement de la vidéoprotection** et la **rénovation du stade Maisonnat** seront conduits en 2025. Le gymnase Maisonnat fera l'objet d'une rénovation thermique d'ici à 2027.

➜ La **rénovation des jardins familiaux** sera finalisée au printemps. Elle permettra le réaménagement des parcelles, l'embellissement des lieux et la création d'espaces conviviaux.

ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

Ils sont enseignants, animateurs, parents, bénévoles associatifs. Chaque semaine, ils poursuivent un même objectif : accompagner les petits Pontois dans leurs apprentissages et leur développement personnel jusqu'à l'âge adulte. Alors, pour accomplir cette mission commune, ils échangent, croisent leurs compétences et inventent chaque année de nouveaux projets pour l'épanouissement des enfants. Leur démarche se résume en un mot : coéducation.

Novalac
MAÏLIS

LA COÉDUCATION, CLÉ DE VOÛTE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La coéducation repose sur un principe fondamental : l'éducation des enfants ne peut être assurée uniquement par l'école ou par la famille.

La collaboration entre parents, enseignants, collectivités locales et associations garantit un parcours éducatif cohérent et bienveillant. Anne Barrère, sociologue, souligne que « *l'école n'est pas une île* » et que « *l'implication des familles est déterminante* » pour la réussite des enfants. De son côté, Philippe Meirieu, pédagogue et spécialiste des sciences de l'éducation, affirme que « *coéduquer, c'est partager la responsabilité de l'éducation* ».
Cette vision repose sur l'idée que chaque acteur détient une part de savoir et d'expérience qui peut enrichir l'accompagnement des enfants.

Dans notre commune, cette approche est au cœur du Projet éducatif de territoire (PEDT). Ce document, élaboré par les parents, enseignants, élus, agents municipaux et responsables associatifs, fixe des objectifs communs en matière d'éducation. Un comité de suivi se réunit régulièrement pour faire vivre cet outil et assurer la continuité éducative entre les temps scolaire, périscolaire et familial. À Pont de Claix, plusieurs acteurs travaillent ensemble pour créer un environnement éducatif favorable aux enfants et aux jeunes. Chacun joue un rôle complémentaire dans cet écosystème éducatif.

⏩ ***Le comité de suivi du PEDT aura lieu le mardi 20 mai, à 18h (le lieu sera indiqué sur le site de la Ville).***

Les parents et l'école

La collaboration entre les familles et l'institution scolaire est essentielle. Les parents sont invités à participer aux réunions, aux conseils d'école et aux temps d'échanges avec les enseignants. La famille assure les besoins vitaux, la sécurité et l'équilibre de l'enfant et transmet le savoir-être. L'école transmet des savoirs et contribue à l'apprentissage du vivre-ensemble.

Les associations sportives et culturelles

Des structures comme la MJC le Delta, la Casa des Îles ou l'association Créaterre proposent des activités culturelles et éducatives. Elles jouent un rôle primordial pour renforcer le lien social et lutter contre le décrochage scolaire.

La municipalité et ses services publics

La Ville joue un rôle clé à travers ses équipements et ses différents dispositifs éducatifs (CLAS, PRE, etc). Le service périscolaire organise des activités adaptées aux rythmes des enfants, la bibliothèque offre des ressources et des animations éducatives, l'Amphi propose une ouverture sur le monde artistique et les centres sociaux soutiennent les familles par des ateliers et des rencontres.
Le PEDT permet de structurer ces actions en favorisant leur complémentarité.

Les professionnels du secteur social, sanitaire

Travailleurs sociaux, psychologues scolaires et animateurs interviennent pour accompagner les familles en difficulté et favoriser une approche inclusive de l'éducation.

DES RÔLES COMPLÉMENTAIRES

Ils se partagent les temps de l'enfant au quotidien et lui permettent à chaque instant d'avoir un adulte qui l'accompagne, le soutient, et l'écoute. Comment les principaux acteurs éducatifs perçoivent-ils cette complémentarité ?

ASSIA MELAAB-NAJIM,
parent d'élève déléguée

« Quand je dépose mes enfants, je fais un passage de relais ! Que ça soit à l'école primaire, au collège ou au lycée, c'est important pour moi de savoir ce qu'il se passe en classe, car ils y sont quand même de 8h du matin jusqu'à 17h30. J'attends qu'on travaille ensemble avec l'école et qu'elle leur enseigne le vivre-ensemble et le fait qu'on est tous égaux, quelles que soient nos différences. »

ISABELLE CHARBOUILLOT,
directrice de l'école Jules Verne

« Le lien entre l'école et les familles permet de rendre les choses cohérentes pour les enfants. Quand tous les partenaires travaillent ensemble, c'est plus apaisé, c'est plus fluide. C'est aussi en lien avec l'éducation à la citoyenneté, quand les adultes coopèrent, cela donne un exemple positif. »

JOËLLE LABONDE
directrice du périscolaire Jules Verne

« Oui, les enfants le remarquent bien ! Ils sentent quand il y a une continuité. On le ressent par exemple sur le temps de midi, qui est un temps énergivore. La coéducation pour moi, c'est aussi le travail avec le milieu associatif, qui est une vraie ressource sur les temps périscolaires. »

ABDELILEH MENZLI,
président du FC Pont de Claix

« C'est vrai que notre rôle, c'est avant tout un rôle éducatif. Dans nos séances d'entraînement on essaye d'apprendre aux enfants le respect des consignes, de l'arbitre, de l'adversaire. On ne veut pas forcément former des joueurs de foot, ce qu'on veut c'est surtout former des bons citoyens ! On a un but éducatif et social, et le volet sportif passe après. »

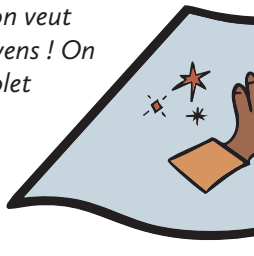

MAXIME NINFOSI,
adjoint au maire en charge de l'éducation

« L'objectif pour la Ville est de faire en sorte qu'il n'y ait pas de rupture entre ces différents acteurs ! La famille doit offrir une sécurité affective, matérielle et transmettre des valeurs. L'école doit transmettre les savoirs et compétences dans les disciplines. Puis, tous les autres temps collectifs, autour de l'école, dans les associations, sur l'espace public, doivent nourrir ces apprentissages. On se doit d'avancer ensemble ! »

LA COÉDUCATION EN ACTIONS

La coéducation peut prendre différentes formes. De la coordination entre les enseignants et la Ville à la conduite de projets éducatifs communs, de nombreuses initiatives naissent d'une volonté de travailler main dans la main.

UNE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Située en zone d'éducation prioritaire, Pont de Claix bénéficie de moyens supplémentaires, et notamment du travail de la coordinatrice du réseau d'éducation prioritaire, Catherine Dos Santos. Ses missions visent à créer plus de cohérence dans le parcours des enfants, en articulation avec tous les acteurs : « *Lorsqu'ils changent d'école et entrent en élémentaire, au collège, les élèves vont être en classe avec des enfants d'autres écoles. L'idée est de faire en sorte qu'ils aient tous abordé les mêmes notions, ce qui simplifie leur parcours, et celui des enseignants* » précise-t-elle.

DES CONSEILS POUR LES JEUNES PARENTS

Les équipes de la Petite enfance interrogent les parents pour connaître leurs problématiques du quotidien et construire leur programme en fonction. Le résultat ? Des ateliers sur les limites, le sommeil etc. Ce même objectif a poussé la Ville à lancer au printemps un conseil de crèche : « *On sait que les 1 000 premiers jours sont essentiels au développement de l'enfant. On veut échanger avec les parents sur ce qui importe le plus pour donner un maximum de clés dès le plus jeune âge aux enfants* », précise Maxime Ninfosi.

UN PARTENARIAT POUR LA BONNE CAUSE

En ce début d'année, l'équipe du périscolaire et de l'école Jules Verne ont travaillé en partenariat avec l'association Les Restos du Cœur pour sensibiliser les enfants à l'engagement citoyen. Le parcours de vie des bénéficiaires, le fonctionnement de l'association et le rôle central des bénévoles ont notamment été abordés. Ce projet s'est notamment concrétisé par la création d'un « puzzle des Restos du Cœur », symbolisant la force du collectif. Les enfants, ambassadeurs du projet, ont été chargés de sensibiliser leurs proches.

UN CHANTIER COLLECTIF

L'antenne régionale des Céméa, acteur de la formation pédagogique, est basée à Pont de Claix. Elle mène plusieurs projets en lien avec les associations locales et avec la Ville et a mis en place en 2023 les Terrains d'aventure (photo), un espace de jeu co-animé avec les directeurs du périscolaire. Quatre-vingts enfants y ont été accueillis en 2024.

COMMENT TRAVAILLER ENSEMBLE ?

Tout le monde s'accorde sur les bénéfices de la coéducation. Pourtant, celle-ci n'est pas toujours simple. Comment garantir que tout le monde puisse être associé à ce chantier collectif ?

Dialoguer sur les besoins de l'enfant, faire le bilan des actions passées, s'informer sur les différents projets en cours demande du temps et de l'organisation. « *La réunion classique de coordination, ça marche avec les acteurs institutionnels. Le soir, les familles ou les bénévoles associatifs, qui cumulent de longues journées de travail et leurs contraintes personnelles, n'ont pas forcément le temps pour une réunion supplémentaire. On tente d'autres formes de dialogue* », explique Maxime Ninfosi.
Il arrive aussi que certains parents ne se sentent pas légitimes. Le sociologue Pierre Périer évoque une « *coéducation empêchée* » lorsque les parents ne trouvent pas leur place dans le dialogue avec l'institution scolaire, et lorsque cette situation crée des tensions et des incompréhensions.
Le résultat ? Un sentiment partagé par plusieurs acteurs, qu'ils s'adressent toujours aux mêmes parents, sans savoir comment toucher les autres.
Pourtant, le jeu en vaut la chandelle : améliorer la coordination et la communication est toujours bénéfique pour les enfants... et leurs parents : « *La communication, ça permet de rassurer les parents, et au final de simplifier les choses ! Le fait d'avoir la version des adultes sur ce qu'il se passe à l'école permet d'éviter certaines incompréhensions* », explique Assia Melaab-Najim, déléguée de parents d'élèves.
La Ville y voit aussi un enjeu de démocratie : « *Il y a un vrai sujet de remettre les parents au cœur de la coéducation - les politiques publiques ne peuvent se construire sans eux* », avance Maxime Ninfosi, adjoint chargé de l'éducation, qui cite la réforme des rythmes scolaires, lors de laquelle les parents avaient été consultés, avec succès.

ALORS COMMENT LES ASSOCIER PLUS LARGEMENT ?

Si le rôle des parents délégués, qui aident à faire le lien entre l'école et les familles, est particulièrement précieux, l'élu encourage tous les parents à prendre part aux activités des enfants : « *C'est bien si chacun arrive à apporter sa contribution. Par exemple en s'engageant dans la vie de l'école, en accompagnant aux sorties piscine, ou en amenant son enfant le samedi à sa compétition de sport* ».
Si vous avez des idées pour la vie scolaire et extra-scolaire de votre enfant, n'hésitez pas à vous manifester !

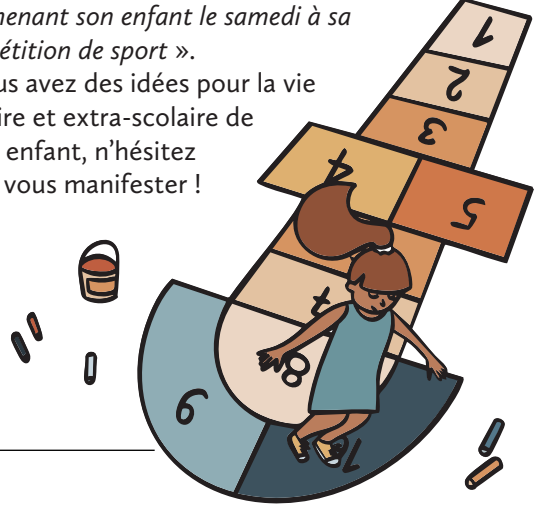

SOLIDARITÉS

LE BNSSA : COULE OU PAS COULE ?

Le 14 mars dernier, c'était l'examen du BNSSA à Flottibulle, le Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique. Le formateur Jean-Max Thivend nous dit tout sur ce diplôme.

À Pont de Claix comme partout en France, les sauveteurs aquatiques sont une denrée rare. Pour remédier à ce problème, l'équipe de Flottibulle, en partenariat avec l'association des Sauveteurs Secouristes Pontois, organise régulièrement des formations. Jean-Max Thivend, responsable du pôle aquatique dans l'association, raconte : « *Cette année, on a proposé deux stages mêlant entraînements aquatiques et révisions théoriques. Le jour de l'examen, les candidats passent quatre épreuves : les deux premières, chronométrées, consistent à aller récupérer un mannequin dans l'eau, d'abord sans équipement puis avec palmes, masque et tuba. La troisième est une mise en situation scénarisée avec une victime vivante. Et enfin, la dernière est une épreuve théorique avec un QCM.*»
Accessible à tous les titulaires du diplôme de PSE (Premiers secours en équipe) de niveau 1, le diplôme du BNSSA permet d'assurer la surveillance en piscines, plans d'eau, lacs et mers.

« *Ce qui m'a donné envie de le passer,* poursuit Jean-Max Thivend*, c'est mon père : il était maître-nageur et formateur. Ce brevet m'a ensuite permis de décrocher des jobs d'été dans des piscines, ce qui est assez pratique quand on est étudiant (et souvent bien rémunéré). Puis j'ai poursuivi dans cette voie, c'est devenu mon activité principale à moi aussi. Aujourd'hui, c'est moi qui organise les formations, pour des jeunes qui passent leur bac, ou des personnes en reconversion : il y a des profils très variés ! Et ça me plaît énormément. Apprendre aux gens à sauver des vies… je ne sais pas s'il y a de plus belle chose au monde !* »
Faire baisser le nombre annuel de noyades (environ 400 chaque été en France), acquérir de nouvelles compétences, ou faire de belles rencontres : pour lui, les raisons de passer le diplôme sont nombreuses. « *Je le conseille vivement à tous les nageurs, car ils auront plus de facilités. Mais en vrai c'est à la portée de tout le monde : à partir du moment où on se motive, on peut y arriver !* »

CEUX QUI M'AIMENT PRENDRONT LE TRAIN

Rallier Grenoble en quelques minutes depuis le Pôle multimodal de l'Étoile, c'est maintenant possible ! Coup d'œil sur la nouvelle halte ferroviaire.

Après 6 mois de travaux, la nouvelle halte ferroviaire est mise en service au Pôle d'échange multimodal ! Projet conséquent de 3,2M€ financé par l'État, la Région et le SMMAG, le déplacement de l'ancienne gare de Pont de Claix vers la nouvelle halte-voyageurs dans le secteur des Minotiers s'est concrétisé le 30 mars dernier. Elle dispose de plusieurs équipements, choisis lors de la concertation menée avec les habitants en 2020. Ses quais d'une longueur de 150m lui permettent d'accueillir des TER de grande capacité.
Située à 1,2 km au nord de l'ancienne gare, elle est plus éloignée de la plateforme chimique, comme le préconise le Plan de prévention des risques technologiques, et donc plus sûre pour ses usagers.
Ce déplacement au Pôle Multimodal lui permet de se rapprocher de plusieurs lignes de transports en commun (tram, bus urbains et interurbains), du parking relais et de la piste Chronovélo.

De quoi aider encore plus d'habitants à adopter les mobilités douces !

FRELONS, MOUSTIQUES : ON LES CHASSE DARD-DARD !

Ils ont deux ailes, beaucoup trop de pattes et reviennent dès les beaux jours à notre grand désarroi... Les frelons asiatiques et les moustiques seront bientôt là. Pour éviter leur prolifération, quelques techniques à essayer chez vous.

LE MOUSTIQUE

Commun ou tigre, sa piqûre gratte et peut même transmettre des maladies comme la dengue et le virus zika. Pour le chasser, plusieurs solutions :

- ➜ Vider les eaux stagnantes, à l'intérieur comme à l'extérieur (coupelles de plantes, gamelles)
- ➜ Enlever ou retourner les objets dans lesquels l'eau risque de s'accumuler (décorations, arrosoirs)
- ➜ Quand c'est possible, installer des moustiquaires et porter des vêtements clairs et couvrants.

LE FRELON ASIATIQUE

Envahissant et très agressif, il est de plus en plus présent sur la commune en raison des hivers doux. Chaque colonie, constituée entre les mois de mars et d'août, peut abriter quelque 2000 frelons ! Pour capturer les reines fondatrices et les empêcher de nidifier, vous pouvez accrocher en extérieur un piège disponible dans le commerce, ou fabriquer le vôtre. Pour cela, il vous faudra une bouteille en plastique dont vous couperez la partie haute pour ensuite la retourner comme un entonnoir dans le reste, et un mélange sucré (1/3 de bière, 1/3 de vin blanc et 1/3 de sirop) que vous laisserez au fond. Le piège est à suspendre à une hauteur comprise entre 50cm à 1,50m et le mélange à renouveler tous les 8 à 10 jours.

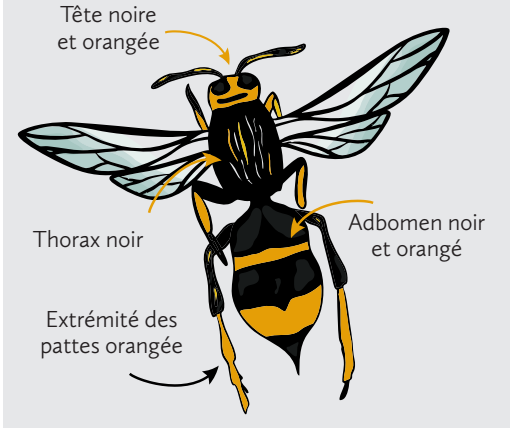

PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE

MAJORITÉ MUNICIPALE

Christophe Ferrari, Sam Toscano, Isabelle Eymeri-Weihoff, Maxime Ninfosi, Souad Grand, Mebrok Boukersi, Fatima Benyelloul, Gilbert Bonnet, Louisa Laib, Delphine Chemery, Maurice Alphonse, Michel Langlais, Alain Soler, Dominique Vitale, Jean Rotolo, Athanasia Panagopoulos, Laurence Bonnet, Cristina Gomes-Viegas, Dolorès Rodriguez, Nathalie Bousboa, Bernard Bodon, Virginie Tardivet, Ferhat Cetin, Linda Yakhou, Rémi Besançon, Nader Dridi, Edmond Arrête, Marina Bernardeau

Nous traversons une période marquée par un creusement préoccupant des inégalités, où l'éducation populaire constitue un levier essentiel de cohésion sociale. Pourtant, les politiques éducatives sont parfois menées en parallèle, sans réelle concertation, et l'absence de réflexion collective entrave une approche globale des enjeux éducatifs. On affirme souvent que « l'éducation est la mère de toutes les batailles », mais quand émergera un engagement commun à la hauteur de cet enjeu ? L'éducation ne se limite pas à l'école ; elle repose sur une véritable coéducation impliquant l'ensemble des acteurs : familles, institutions, associations, collectivités.
À Pont de Claix, cette mise en relation de la communauté éducative constitue un axe central, favorisant des synergies et une action concertée en faveur du développement et de l'épanouissement des enfants. Il est impératif de renforcer ces dynamiques collectives afin de bâtir une société plus juste et inclusive.

AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

Julien Dussart, Lydie Soler

Vencorex : Un répit fragile, restons mobilisés !
Le tribunal de commerce de Lyon a prolongé de six mois la période d'observation de Vencorex, évitant pour l'instant sa liquidation. Ce sursis est un soulagement pour les 460 salariés concernés, mais l'avenir reste incertain. Une audience intermédiaire est prévue le 3 avril et la mobilisation doit se poursuivre.
Au-delà de l'usine, c'est tout Pont de Claix qui est touché. La fermeture de Vencorex aurait des conséquences dramatiques sur l'économie locale : commerces en difficulté, emplois indirects menacés, impact sur l'industrie chimique de la région.
Nous saluons l'engagement des élus locaux et des syndicats, mais l'État doit agir. Il est impensable de laisser disparaître une entreprise stratégique. Nous continuerons à défendre l'emploi et notre territoire. Restons unis et mobilisés pour éviter un désastre économique et social.

REPRENONS LA PAROLE

Daniel Bey, Patrick Durand, Alain Simiand

Grenoble-Alpes Métropole est en charge de travaux sur les communes membres. Cette responsabilité ne doit pas dispenser de respecter certaines règles : Information régulière des communes de l'avancement des travaux, communication transparente avec les citoyens pour expliquer les enjeux des travaux et répondre à leurs interrogations.
Plusieurs sujets sur la ville mettent en évidence des carences sur ces points : Fermeture de la passerelle Maisonnat (depuis le 02/11/2020 et "non prioritaire") présentant des problèmes de sécurité notamment pour les écoles qui se rendent au complexe sportif, pose d'arceaux neutralisant des places de parking sans concertation des habitants (bien que la loi donne jusqu'à fin 2026 pour action), absence de passage piétons sécurisé au niveau du passage à niveau de la gare multimodale (indispensable pour les PMR lors de dysfonctionnement de l'ascenseur).
Il faut que les élu(e)s municipaux suivent de près tous ces sujets et fassent pression pour leur bonne exécution.
Notre site : https://sites.google.com/view/reprenonslaparole38800

INÉDIT

S'ENGAGER POUR SOI ET POUR LES AUTRES

Déléguée de parents d'élèves et présidente du sou des écoles Jean Moulin. Deux activités bénévoles qui animent Anne-Laure Suzanne, à droite sur la photo, et dont elle nous raconte les joies… et les contraintes !

Pourquoi êtes vous devenue parent délégué ?
« *J'ai rejoint l'équipe des parents élus quand mon fils aîné est entré en CP. Le but premier c'était d'accompagner mes enfants dans leur scolarité, et de m'intégrer dans le quartier. Ça a bien fonctionné parce que j'ai rencontré Awatif Dhaoudi,* (à gauche sur la photo), *une autre maman déléguée au premier conseil d'école et une belle amitié est née ! Ensemble, nous avons décidé de créer le Sou des écoles, dont elle est trésorière et dont je suis présidente.* »

Quelles sont vos responsabilités en tant que parent délégué ?
« *Ce n'est pas toujours évident d'aller parler aux enseignants s'il y a un souci - le rôle de parent élu c'est de faire le lien entre les parents et l'école et, parfois, de faire le médiateur et de les conseiller sur la bonne attitude à avoir. Certaines tensions peuvent naître d'incompréhensions, ce sont souvent des petites choses qui ont un grand impact. On explique aux enseignants le point de vue des parents.* »

Et pour le Sou des écoles ?
« *On organise des événements pour reverser des dons à l'école. L'année dernière on a réussi à financer une nuit à Autrans pour les élèves de CM2. C'est une belle aventure mais pas toujours simple car on a du mal à mobiliser, alors ça prend du temps sur la vie de famille, mes enfants râlent un peu parfois. Avec plus de monde on ferait la même chose mais en y passant un temps plus raisonnable. D'ailleurs, on aimerait bien passer la main, je trouverais intéressant qu'il y ait une autre présidente !* »

Pourquoi continuer ?
« *Je trouve ça stimulant et valorisant d'apporter des choses aux habitants et je me sens utile, autrement que dans ma vie de maman et au boulot. Et il y a la fierté et le bonheur de voir des étoiles dans les yeux des enfants. Quand on les croise dans la rue, qu'ils parlent de la fête de Noël et qu'ils ont un sourire jusque-là, le pari est réussi !* »

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE PONT DE CLAIX

SUR LE PONT

113

Directeur de publication Christophe Ferrari Conception, réalisation, rédaction, photos Service communication - M. Debacq, O. Latour, N. Llado Crédits iconographiques Cie Tensei (p. 3)
Impression 5500 exemplaires Imprimerie Notre-Dame Montbonnot N° ISSN 1245-3371

Papier recyclé

VILLE DE Pont DE Claix

PONTDECLAIX.FR